



**Communiqué de presse
CD/285**

**Comité préparatoire de la Conférence des Parties
au Traité sur la non-prolifération des armes
nucléaires chargée d'examiner le Traité 2005**
3^{ème} séance – matin

**LE TNP DEMEURE UN INSTRUMENT INDISPENSABLE DU
MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SECURITE
INTERNATIONALES**

La deuxième journée du débat général du Comité chargé de préparer la Conférence des Etats parties au Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) a été l'occasion pour la grande majorité des 14 délégations intervenues ce matin, dont la France, les Etats-Unis et la Fédération de Russie, trois des cinq grandes puissances nucléaires de rappeler que le TNP demeurait un instrument indispensable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Issu au départ de la volonté de quelques Etats, il s'agit aujourd'hui d'une réponse multilatérale à la menace de prolifération nucléaire, et par là même au risque de guerre nucléaire, qui pèsent sur chacun d'entre nous, a déclaré le représentant de la France. Or, les multiples exemples de manquements aux obligations découlant du Traité se sont accumulés au cours des années écoulées. Face à ce défi, il faut une solution politique dans un cadre multilatéral, une implication de tous les Etats ainsi qu'une parole forte de toutes les parties au Traité. A l'instar de son homologue américain il a souhaité un démantèlement complet, vérifiable et irréversible des programmes nord-coréens.

La découverte du réseau de prolifération nucléaire développé à partir du Pakistan a été une source d'inquiétudes pour de nombreuses délégations qui ont exprimé la crainte que des entités non étatiques n'accèdent au nucléaire par le marché noir. La plupart d'entre elles ont estimé que l'élimination totale de ces armes, en vertu de l'article VI du TNP, demeurait le meilleur moyen d'éviter que ces armes ne tombent

entre les mains de ces groupes. Parmi les mesures qui ont été présentées dans le domaine de la lutte contre le terrorisme figure le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive au sein du G8. Pour la prévention du risque de terrorisme nucléaire et radiologique, l'AIEA est amenée à jouer un rôle majeur pour aider les Etats à améliorer le contrôle et la protection physique des matières nucléaires, rechercher, localiser, sécuriser et éventuellement évacuer les sources radioactives les plus dangereuses. En outre, ont également été salués les efforts déployés en vue de l'interception des chargements liés aux trafics d'armes de destruction massive, en particulier dans le cadre de l'Initiative de sécurité sur la prolifération (PSI).

Les Etats-Unis ont souhaité que la pression internationale se poursuive sur l'Iran afin d'éviter que ce pays n'acquiert l'arme nucléaire avec tous les risques que cela comporterait pour la non-prolifération. De son côté, le représentant de l'Iran, s'est inquiété de la menace de voir des armes nucléaires utilisées contre des pays qui n'en disposent pas. Il a rejeté les accusations « infondées » des Etats-Unis selon lesquelles l'Iran cherchait à se doter de l'arme nucléaire, ce que, huit mois d'inspections avaient infirmé, a-t-il ajouté.

Constatant les insuffisances institutionnelles du TNP pour préserver les intérêts des Etats parties le représentant de la Norvège à appuyer la proposition de tenir une conférence annuelle des Etats parties pour compenser ce déficit. Il a souhaité la mise en place d'un Bureau permanent de la Conférence d'examen du TNP qui ne fasse pas double emploi avec le Conseil de sécurité ou le Bureau des Gouverneurs de l'AIEA. Répondant aux revendications de nombreux pays sur l'acquisition de matériels nucléaires à des fins pacifiques, il a estimé que seuls les pays ayant ratifié le Protocole additionnel devraient être autorisés à importer ces matériels. Le représentant de la Fédération de Russie s'est quant à lui déclaré prêt à travailler à un accord général avec les pays à potentiel spatial sur la question des risques de prolifération des armes dans l'espace extra-atmosphérique. Placer des armes dans l'espace, a-t-il déclaré, pourrait encourager une nouvelle course aux armements.

Face au constat de crise des mécanismes multilatéraux du désarmement, le représentant du Maroc a estimé important que les Etats dotés d'armes nucléaires prennent des mesures novatrices et volontaristes en réduisant davantage les arsenaux existants. Cela contribuerait à instaurer un climat plus propice à la concrétisation de l'ensemble des objectifs énoncés dans le TNP. Des mesures effectives de désarmement conformément à l'article VI du TNP constituerait l'un des éléments fondamentaux en vue de préserver la crédibilité du régime de non-prolifération.

Le Comité poursuivra demain matin à 10 heures son débat général après avoir entendu cet après-midi les représentants des organisations non gouvernementales.

Déclarations

/...

M. GHOLANALI KHOSHROO (République islamique d'Iran) a déclaré que l'engagement pris par les Etats dotés de l'arme nucléaire d'éliminer totalement leurs arsenaux restait encore à réaliser. Dans ce cadre, la Conférence d'examen de 2005 devrait mettre en place un organe subsidiaire pour discuter les résultats de la mise en œuvre des 13 mesures pour la systématique et progressive application de l'article VI du TNP.

L'universalité véritable du Traité serait celle tenant compte de manière équilibrée des menaces réelles et du besoin en matière de sécurité de chaque membre du régime de non-prolifération. La question de la sécurité des Etats non nucléaires qui doivent être protégés contre l'utilisation ou les menaces d'utilisation à leur encontre d'armes nucléaires par les Etats dotés de ce type d'armes s'est posée dès l'entrée en vigueur du TNP. Le Traité, en tant qu'outil de désarmement, devrait s'engager à assurer la sécurité de tous ses membres. Néanmoins, certains retournements dans les politiques menées par les Etats nucléaires ont porté un coup aux accords existants et vont à l'encontre de la promotion d'une mise en œuvre complète du TNP. La Conférence d'examen de 2005 devrait ainsi permettre l'établissement d'un organe subsidiaire traitant des assurances de sécurité négative prenant en compte les légitimes inquiétudes des Etats non nucléaires.

L'article IV du Traité est très explicite sur le droit de toutes les parties au Traité de développer l'usage pacifique de l'énergie nucléaire, a poursuivi le représentant. Naturellement ce droit doit s'accompagner des vérifications appropriées. Or, depuis des années, la mise en œuvre de cet article a été contrariée par des décisions économiques et d'ordre technologique d'autres pays. L'Iran s'est vu refuser systématiquement le droit au développement de capacités nucléaires à des fins pacifiques. En réponse à cette politique, nous avons longuement collaboré avec l'AIEA dont le programme d'investigation a pu être mené en toute transparence. Dans cet esprit, nous avons signé le Protocole additionnel et nous pouvons nous féliciter aujourd'hui de ce que les inspecteurs de l'AIEA aient pu attester de la nature pacifique de notre programme nucléaire.

A cet égard, nous voudrions nous élever contre la campagne de désinformation des Etats-Unis selon laquelle l'Iran chercherait à se doter

d'arsenaux nucléaires. Après huit mois d'inspection très poussée, rien ne laisse entendre une telle volonté de notre part. Les Etats-Unis, qui avaient d'ailleurs critiqué le rapport de l'AIEA, n'auraient jamais dû se lancer dans ce travail de dénigraisons futiles.

/...

M. ABDULAZIZ NASSER AL-SHAMSI (Emirats arabes unis) ...

/...

Les Emirats arabes unis, avec l'ensemble des pays arabes, sont partie au TNP. Nous sommes convaincus que la transparence et l'universalité d'un désarmement multilatéral sont une condition au développement économique et social de l'humanité. C'est dans ce sens que nous exprimons nos vives inquiétudes concernant le refus d'Israël d'accéder au TNP. Ce pays est le seul de cette région à risques à posséder des réacteurs nucléaires et de dangereux arsenaux. Il est de la responsabilité de tous les Etats parties au TNP, spécialement les puissances nucléaires, d'exhorter Israël à ratifier sans condition le TNP, à démanteler ses installations militaires nucléaires et à placer ces installations sous le régime de vérification de l'AIEA.

M. ORLANDO REQUEIJO GUAL (Cuba) ...

/...

Il a souhaité que ce Comité préparatoire se concentre sur les trois points suivants: le désarmement nucléaire, la réalisation d'un instrument sur les assurances de sécurité pour les Etats non dotés d'armes nucléaires et le Moyen-Orient. Il s'est inquiété que des accusations sur de probables capacités d'armes biologiques de Cuba, puisse justifier une intervention militaire contre le pays. Cuba partage la préoccupation de la communauté internationale face au risque de liens entre les armes de destruction massive et les réseaux terroristes. Cuba soutient les efforts de la communauté internationale visant à empêcher ces liens. Le risque d'attaques terroristes avec des armes de destruction massive ne peut être combattu de manière sélective en privilégiant la lutte contre la prolifération horizontale en négligeant la prolifération verticale. L'élimination totale des armes de destruction massive est la meilleure garantie que l'on puisse offrir pour que ces armes ne tombent pas entre les mains de groupes non étatiques.

/...

M. LOTFI BOUCHAARA (Maroc) ...

/...

Les Etats parties au TNP doivent pouvoir surmonter cette crise. Mais pour ce faire, il faut que la communauté internationale réinventent des formules consensuelles, réhabilite les vertus de la négociation et promeuve la force du droit. C'est à ce prix que nous parviendrons à éviter une érosion du régime de non-prolifération et une dispersion des efforts. L'humanité n'est pas à l'abri d'un accident ou d'un acte de terrorisme nucléaire. C'est pour cela que toutes les bonnes volontés doivent poursuivre leur vigilance et leur mobilisation.

/...

M. MOHAMED EZZELDINE ABDEL-MONEIM, (Egypte), au nom des pays arabes, a réaffirmé l'attachement de ces derniers au Traité, pierre angulaire du régime de non-prolifération en dépit de la crise actuelle qui frappe les mécanismes multilatéraux de désarmement. Les pays arabes sont attachés au régime international de sécurité collective, et tous ont ratifié le TNP. Le seul pays de la région à n'avoir toujours pas signé le Traité, Israël, continue de constituer de fait une menace réelle pour la sécurité et la stabilité au Proche-Orient. C'est pourquoi toutes les parties au TNP se doivent d'exhorter Israël à adhérer au Traité le plus rapidement possible, de façon à permettre l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et de restaurer la crédibilité du TNP. Nous demandons la création d'un organe subsidiaire lors de la prochaine Conférence d'examen où discuter des mesures à prendre pour qu'Israël cesse ses activités militaires illégales.

Liste des intervenants:

Les représentants des pays suivants sont intervenus: Brésil, France, Saint-Siège, Etats-Unis, Norvège, République islamique d'Iran, Fédération de Russie, Etats arabes unis, Viet Nam, Myanmar, Cuba, Ukraine, Maroc et Egypte au nom du Groupe des pays arabes.

* *** *